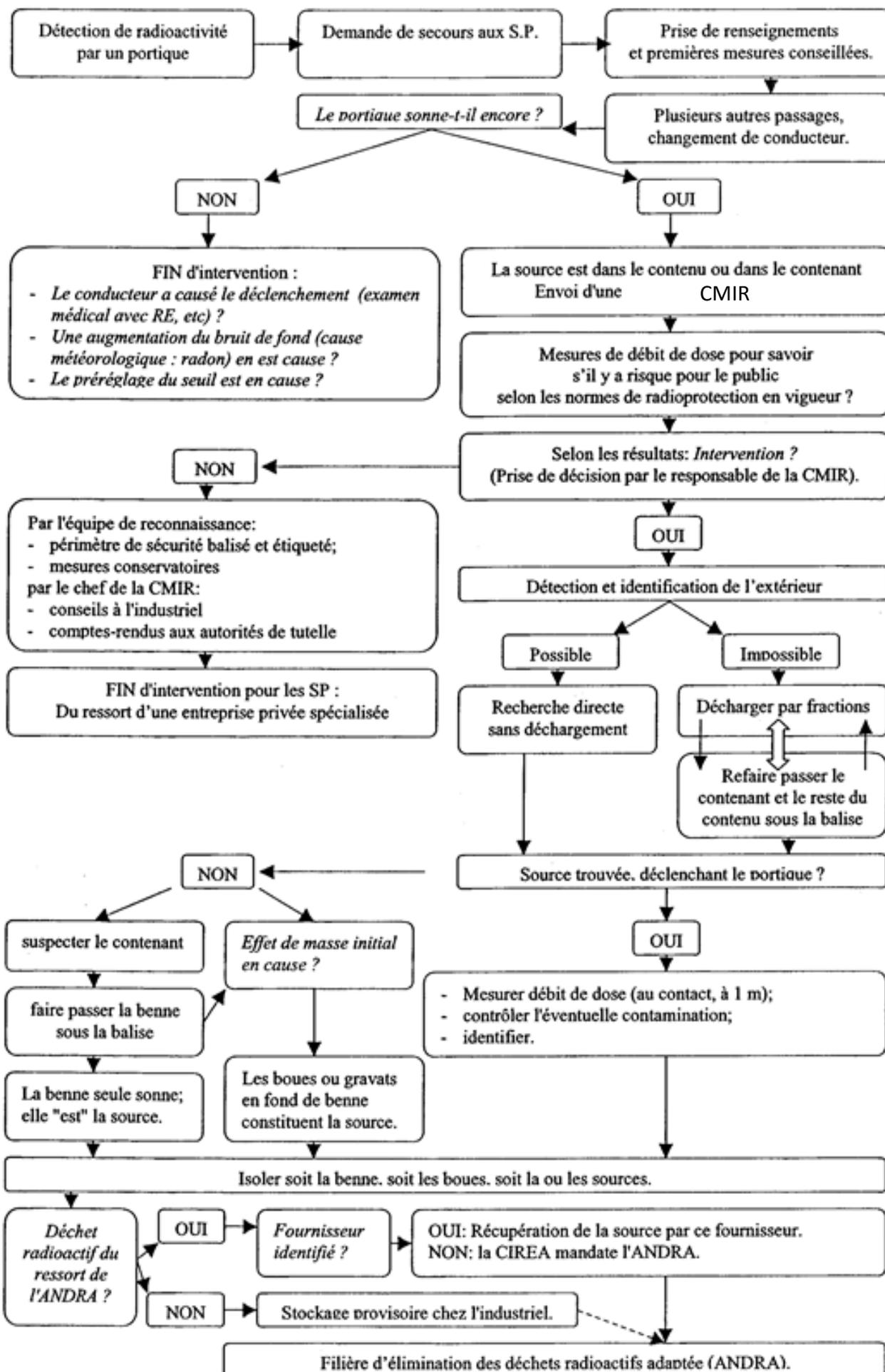


Situation	Certains établissements ( centre d'enfouissement de déchets, entreprise de valorisation de déchets, ... ) disposent de portique destinés a détecter tout objet pouvant comporter des matières radioactives. Ces dispositifs sont placés à l'entrée du site. Le SDIS peuvent être sollicités en cas de déclenchement.
Premières actions a engager	<p><b><u>Avant de se déplacer, contact avec l'exploitant du site pour prise de renseignements :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ à quel coefficient multiplicateur du bruit de fond a été réglé le portique ?</li> <li>➤ quel est le type du portique mis en place (type de détecteur) ?</li> <li>➤ dans quels types de site a lieu l'intervention ?</li> <li>➤ quelle est l'origine du déchet ?</li> <li>➤ le conducteur du véhicule a t-il subi un examen médical en médecine nucléaire ?</li> <li>➤ quelles sont les mesures de débits de dose, si réalisées et avec quels appareils ?</li> <li>➤ quelles sont les mesures conservatoires prises par l'exploitant ?</li> <li>➤ Quelles sont les valeurs des voies (détecteurs)</li> <li>➤ La détection portique fait-elle apparaître un effet pic ou un comptage stable (effet masse = suspicion de contamination etc...) ?</li> </ul> <p><b><u>Les conseils à prodiguer :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ faire éteindre tout appareil de radiocommunication dans les alentours,</li> <li>➤ refaire un second ou un troisième passage au camion,</li> <li>➤ refaire un passage en changeant de conducteur.</li> </ul> <p><b><u>Engagement</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Selon éléments recueillis et de l'analyse de la situation par l'ORT, plusieurs possibilités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucun engagement ( cas du conducteur ayant fait un examen médical )</li> <li>- CMIR + OFF RT</li> </ul> </li> </ul>
Fil conducteur opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Actions préalables</b> : mise en route des appareils/bdf/dosimétrie OPS et passive</li> <li>✓ <b>Contrôle</b> main/pied du conducteur + rippeur</li> <li>✓ <b>Effectuer des mesures d'ambiance</b> pour vérifier les mesures de l'exploitant si nécessaire et confirmer le périmètre de sécurité déjà effectué</li> <li>✓ <b>Effectuer une mesure de débit de dose au contact du contenant.</b> Noter les groupes horaires de chaque mesure</li> <li>✓ <b>Localiser si possible le(s) point(s) chaud(s) et le(s) matérialiser</b> sur le contenant par un schéma à la craie ou au marqueur,</li> <li>✓ <b>Rechercher avec l'exploitant</b> l'origine possible des déchets pour déterminer les radioéléments en cause,</li> <li>✓ <b>En fonction du radioélément suspecté</b>, effectuer une mesure en coups par seconde avec les sondes adaptées,</li> <li>✓ <b>Si possible, effectuer une mesure avec un spectromètre portatif</b> pour tenter de déterminer les radioéléments présents (si période courte &lt;I131 = pas de dépotage = isolement)</li> <li>✓ <b>Faire un schéma actualisé</b> et noter les différentes mesures effectuées,</li> <li>✓ <b>Si nécessaire, faire débarrasser le contenant pour isoler le(s) radioélément(s) en cause. Configuration CMIR et procédure OPS source non scellée ( SAS/double peau,...)</b></li> </ul>
Cadre réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <a href="#"><u>circulaire du 30/07/03 relative aux procédures à suivre en cas de déclenchement de portique de détection de radioactivité sur les centres d'enfouissement technique, les centres de traitement par incinération, les sites de récupération de ferrailles et les fonderies</u></a></li> <li>➤ <a href="#"><u>Guide IRSN 12/2003 ( téléchargeable sur le site IRSN )</u></a></li> </ul>
Création : 11/2017 Màj :	Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Drôme

**Logigramme synthèse de la méthode "portique".**



**ORGANISATION de la réponse opérationnelle**